

<http://ugtg.org/spip.php?article188>



# Liquidation de "VIVRE MIEUX" : Quelle honte !

- Actualité -



Date de mise en lignemardi 25 septembre 2007

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---



Travailleurs du Secteur de l'Aide à la personne, et tout particulièrement de l'aide à la personne âgée, le 13 septembre 2007 le Tribunal de Grande Instance de POINTE-à-PITRE a prononcé la liquidation de l'Association VIVRE-MIEUX située au 5ème Rue de l'Assainissement à POINTE-à-PITRE.

Cette décision a pour conséquence le licenciement de 68 salariés et le désarroi des personnes âgées, dépendantes, dont s'occupent les Auxiliaires de Vie Sociale (AVS).

**A plusieurs reprises nous avons eu à alerter les membres du Conseil d'Administration de l'Association :**

- ▶ sur les dérives constatées par nos représentants
- ▶ et sur les conséquences prévisibles pour la pérennité de l'Association.

Parmi nos éléments ayant déterminé nos interventions :

ï Pas de tenue des comptes, pas de comptabilité depuis 2003 ;

ï diminution de 10% du chiffre d'affaire par réduction du nombre d'heures d'interventions payées par le Conseil Général ;

ï Salaire des agents payé en retard ;

ï Disparition de chéquier... etc.

L'ancien président, **Mr THIBAUT**, a soit disant porté plainte contre X pour détournement ; mais à ce jour, aucune suite n'a été donnée à celle-ci.

Pendant ces 3 dernières années, les salariées ne sont pas restées inactives face à la faillite de la Direction ; elle a une méconnaissance totale du droit du travail, elle piétine systématiquement le droit du Travail et la Convention Collective de la Branche :

ï **Signature de contrat sans durée de travail,**

ï **Embauche de salariés à temps partiel sans contrat écrit.. etc.**

- ▶ Grève en Décembre 2004 pour avoir les bilans d'activité 2002 - 2003.
- ▶ Décembre 2005 et Janvier 2006, intervention de notre organisation auprès du Conseil Général, afin qu'il mette de l'ordre dans les associations intervenants auprès des personnes âgées.
- ▶ Grève de Février à Juin 2006, pour la régularisation des fiches de paye et application du reclassement découlant de l'Accord de Branche de Mars 2002.

Le Tribunal de Grande Instance de POINTE-à-PITRE a prononcé la liquidation de l'Association VIVRE-MIEUX à cause de l'Incapacité de ses dirigeants à présenter un plan d'apurement de la dette qui s'élève à plus de 1.200.000 euros dont 800.000 euros de dettes sociales.

# **KANMARAD, JO DI JOU SÉ « VIVRE-MIEUX » KI LIKIDÉ MEN I PÉKÉ TOU SÈL SI NOU PA POTÉ MANNÈV.**

En effet, l'A.D.A.F, Association Départementale d'Aide à la Famille, a une dette de plus de 700.000 euros dont 530.000 euros de dettes sociales.

Les comptes 2006 de l'Association « Accueil la Providence » laissent apparaître un déficit relativement important.

Les dirigeants d'Associations, sous couvert de bénévolat, se préoccupent plus de leur image politique que de la gestion des Associations.

Travailleurs de l'aide à domicile, nous devons sortir de cette situation de non droit, nous devons obliger les dirigeants d'Associations à nous respecter et à respecter notre outil de travail.

Les salariées de VIVRE-MIEUX doivent garder leurs activités.

**Afin d'organiser la riposte, l'UTS/UGTG invite l'ensemble des Travailleurs de l'Aide à Domicile ADAN ON GRAN SANBLÉ :**

**SAMEDI 06 OCTOBRE 2007 à 9 heures,**

## Liquidation de "VIVRE MIEUX" : Quelle honte !

---

Palais de la Mutualité de POINTE-A-PITRE

**ANSANM NOU KA LITÉ...**

**ANSANM NOU KÉ GANNYÉ !**

Lapwent le 25/09/07

SECTION AIDE À DOMICILE UTS-UGTG